

## Décision n° 2026-17 du 19/02/2026 - Désignation d'inspecteurs de l'ANSM

La directrice générale de l'ANSM,

Vu le code de la santé publique et notamment la cinquième partie, livres III et IV (parties législative et réglementaire) ;

Vu la décision DG n°2012-237 du 24 septembre 2012 modifiée portant organisation de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé ;

### Décide

#### Article 1<sup>er</sup>

Sont désignés en qualité d'inspecteurs de l'ANSM :

- Monsieur Renaud BALLU, Docteur en Pharmacie
- Madame Ana BOCCOZ, Ingénieure généraliste
- Madame Françoise LE BIHAN, Docteure en Pharmacie

#### Article 2

Le directeur de l'inspection est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée sur le site internet de l'ANSM.

Fait le 19 février 2026

Catherine PAUGAM-BURTZ  
Directrice générale